

RLHA

Responsable de structure du Logement ou de l'Habitat Accompagné

Niveau 5 par JO/BO du 25/06/2025

Titre certifié RNCP40872



La formation

La formation RLHA s'adresse aux personnes souhaitant se professionnaliser ou prolonger leurs parcours dans la fonction de Responsable de structure du Logement ou de l'Habitat Accompagné.



Objectifs de la formation

- **Pilotage de l'activité locative sociale** : publics, cadre fonctionnel, administratif et réglementaire, gestion économique et entretien du bâti
- **Conception, animation et évaluation** du projet social (démarche projet)
- **Encadrement d'équipe et de bénévoles**, et coordination de professionnels partenaires (animation et management)
- **Développement de l'offre locative sociale** sur un territoire (diagnostic interne et externe, travail en de la qualité)



Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 minimum
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 et justifier d'une expérience professionnelle en structure sociale ou médico-sociale d'au moins un an.
- Justifier d'une expérience professionnelle en structure sociale ou médico-sociale d'au moins trois ans.
- Complétude du dossier de candidature (copie des diplômes, CV, lettre de motivation)
- Tout autre profil motivé par ce parcours sera soumis à la commission de dérogation de l'organisme certificateur.

Une formation en partenariat avec l'Institut Meslay Montaigu-Vendée.

- Formation organisée à l'IRFASE - Évry-Courcouronnes (91)
- Entretien d'admission à l'IRFASE
- Certification finale à l'Institut MESLAY Montaigu-Vendée (85)



Responsable de la filière IRFASE : Karima RIMBOURG
rla@irfase.com • 07 44 91 67 38

Contact MESLAY : Morgan DOR
contact@meslay.org



Durée

- 384 h de formation sur 12 mois
- 280 h de stage obligatoire pour les personnes en recherche d'emploi et/ou en reconversion professionnelle

92%
Taux de réussite
au diplôme
juillet 2024*

Prochaine rentrée
Lundi 1^{er} juin 2026



Admissions

Public

- Professionnels du secteur du logement accompagné, de l'habitat inclusif, de l'habitat partagé, intergénérationnel
- Professionnels du médicosocial recherchant une spécialisation dans le logement accompagné
- Professionnels en reconversion

Conditions d'admission

- Vous êtes demandeur d'emploi, adulte en reprise d'études, ou salarié
- Vous devez candidater directement auprès de l'IRFASE via notre plateforme d'inscription en ligne
- Justifier d'un projet de formation (lettre de motivation) en adéquation avec le projet professionnel
- Avoir satisfait à l'entretien d'admission (30 mn d'entretien)
- Justifier de la prise en charge du financement (attestation et/ou devis signé).



Coût de la formation

- 6 600 € par participant
- 6 000 € pour les adhérents UNAF0
- Gratuité des frais d'admission
- 100 € inscription administrative
- Éligible au CPF



Tarifs et conditions générales de vente :
www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP40872

MON
COMPTE
FORMATION

* ancien référentiel



irfase.fr





Programme

La certification est structurée en 4 blocs de compétences (BC)

BC 1 – Gérer l'activité locative et le bâti d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

- Cadre fonctionnel et législatif du logement accompagné
- Suivi administratif et financier, optimisation du taux d'occupation
- Diagnostic et gestion du bâti
- Compte-rendu de l'activité économique

BC 2 – Proposer un accompagnement social individuel et collectif adapté aux personnes logées dans une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

- Évolution des publics et modalités d'accompagnement
- Accueil, concertation et participation des personnes logées
- Démarche projet et animation de réunions

BC 3 – Gérer les ressources humaines et le management des salariés et bénévoles d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés

- Gestion des Ressources Humaines
- Coordination d'équipes pluri professionnelles
- Management de proximité et harmonisation du travail d'équipe

BC 4 – Développer les partenariats et l'offre de service d'une structure du logement ou de l'habitat accompagnés sur le territoire

- Veille sur l'évolution des politiques publiques
- Appréhension et développement des partenariats et réseaux.
- Renforcement de la place de la structure dans les dynamiques territoriales et les logiques de parcours



Modalités d'évaluation

- Chaque bloc de compétences (en lien avec les unités de formation) sera évalué par un écrit et/ou un oral (cf référentiel de compétences et de certifications disponible sur demande).
- La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la validation totale du titre.

Une pédagogie innovante

- Intervention de professionnel·les reconnus·es
- Analyse de situations en petits groupes, visites d'établissements et témoignages d'acteurs terrain
- Un processus d'accompagnement favorisant la construction d'une identité professionnelle
- Une formation-métier visant l'acquisition des compétences



Poursuite d'études

L'obtention du RLHA ouvre la voie aux diplômes du travail social de niveau 6 comme le diplôme d'État éducateur spécialisé, le CESF mais aussi au CAFERUIS et au RESS – Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire.



Débouchés professionnels

L'obtention du RLHA offre la possibilité d'exercer les métiers de responsable, gestionnaire, coordonnateur de structures du logement accompagné : résidence sociale, pension de famille, résidence accueil, foyer de jeunes travailleurs, habitat jeunes, résidence autonomie, foyer de travailleurs migrants, maison intergénérationnelle...



Le métier

Le ou la Responsable de structure du Logement ou de l'Habitat Accompagné (RLHA) exerce plusieurs fonctions :

- Responsabilité d'une structure pour l'accueil et l'accompagnement de personnes aux parcours de vie fragilisés
- Conduite et évaluation du projet social de la structure
- Gestion administrative, locative et budgétaire
- Gestion logistique et de fonctionnement
- Pilotage du travail en partenariat et du réseau
- Coordination d'équipe et management de professionnels et ou d'équipes

Par délégation, le RLHA peut être en charge de l'encadrement du personnel et du développement de la structure sur le territoire. Ses responsabilités se concentrent sur un accompagnement autour de deux critères le lieu et la personne.

